



L'ASSISTANCE AU RECRUTEMENT

Un gain de temps pour la sélection de vos futurs agents !

Publiez votre offre sur le site "Emploi territorial" et bénéficiez de l'accompagnement du service Emploi dans votre démarche de recrutement.

Les objectifs de l'assistance au recrutement

- **Faciliter** vos recrutements par la transmission de candidatures adaptées à votre offre d'emploi.
- **Améliorer** l'efficacité de la publication de vos offres d'emplois en termes de lisibilité et d'attractivité.

Les actions du service Emploi

- **Vous assister** dans la publication sur le portail emploi-territorial.fr d'une offre d'emploi pertinente au regard de votre besoin et du référentiel métier.
- **Sélectionner et transmettre des candidatures** adaptées à votre besoin : recherche de profils, présélection :
 - consultation et sélection des candidatures reçues via le site ;
 - rapprochements automatiques et manuels ;
 - échanges avec les candidats potentiels ;
 - transmission des CV issus des rapprochements (uniquement les candidats intéressés).
- **Assurer un suivi de l'offre d'emploi** pendant sa durée de publication.

Comment faire appel à l'assistance au recrutement ?

- Sur demande formalisée par courriel à **emploi@cdg06.fr**, vous sollicitez le service Emploi en indiquant le numéro de référence de l'opération, l'intitulé du poste et les coordonnées de la ou des personnes en charge de l'offre pour un accompagnement et un suivi qualitatifs et efficaces.
- Le service Emploi accuse réception de votre demande en désignant un conseiller emploi chargé de vous assister pour ce recrutement.

Ce dernier prend contact avec vous, si besoin, pour obtenir des précisions sur le profil recherché.

